



Client mauvais payeur.... depuis 1 an et demi !

Par nicors57

Bonjour,

Je viens demander de l'aide pour savoir si c'était compliqué de "forcer" un client à me payer ce qu'il me doit depuis plus d'un an et demi ?

Voilà le contexte.

Je facturé une prestation de réparation de téléphone à ce client et il devait me donner l'argent un peu plus tard car c'était compliqué pour lui à ce moment là. Il y a eu apparemment un problème lors de la réparation et je me suis tout de suite proposé de réparer mon erreur (SMS à l'appui). J'ai relancé cette personne à de nombreuses reprises (pour réparer mon erreur, car j'ai toujours la pièce neuve encore aujourd'hui et avoir aussi mon argent) et il y avait toujours quelque chose qui n'allait pas ou, que le chèque avait été envoyé (mais jamais reçu à cause de la poste bien-sur), ou un cancer, ou en attente du virement du chômage... enfin bref, il y avait toujours des excuses. Depuis quelques mois elle me dit que son téléphone est revenu plus cassé qu'avant la réparation et me fait toujours tourner en bourrique. Quels moyen légaux ai-je à ma disposition pour récupérer l'argent qu'elle me doit ?

D'avance merci pour votre aide.

Cordialement,
Nicolas

Par nicors57

Bonjour,

Suis-je dans la mauvaise section ?

Je vais aller porter plainte au commissariat mais je voulais savoir qu'est-ce qu'il serait possible de faire sans engager de grosses procédures coûteuses.

Merci.

Par osram

Bonjour,

Avez vous un contrat, un devis ou un bon de commande signé ?

Inutile de vous déplacer pour un dépôt de plainte, il n'y a rien de pénal dans cet impayé...c'est commercial et la police n'intervient pas dans ces litiges.